

INTRODUCTION

Tout le monde sait que la colonisation, tout ce qui touche à la colonisation, est un sujet sensible.

L'un de ces sujets à propos desquels il est difficile de séparer le savoir de l'idéologie, ce qui est toujours plus ou moins le cas, il est vrai, mais ce qui est plus voyant, plus criant dans le domaine qui va nous occuper.

Je n'ai pas voulu faire ce qui se fait le plus souvent : tenir sur les discours coloniaux et leurs contenus un propos constamment dénonciateur ou au mieux persifleur, ironique, consistant à ne jamais céder sur le plan de la vigilance (ne jamais laisser à entendre qu'on approuve quoi que ce soit de cette ère maudite), et à maintenir sous tension contemporaine, en quelque sorte, le savoir rétrospectif.

L'autre posture que j'ai voulu éviter consiste à parler des auteurs en s'excusant, comme un qui, au tribunal, reconnaît que l'assassin avait aussi ses bons côtés.

Autre obstacle : l'enfermement du sujet ou du thème colonial, qui est d'ailleurs, on le verra, de tradition. La littérature, l'histoire coloniale se constituent isolément, et relèvent de critères qui leur sont propres. Le roman colonial n'a pas aujourd'hui le même statut littéraire que, mettons, la littérature secondaire, celle des écrivains plus ou moins mineurs. On reprend ainsi sans le vouloir les arguments idéologiques de ceux (Leblond, Mille, Pujarnisclé...) qui avaient voulu annexer au champ colonial des auteurs qui n'en demandaient pas tant. Dans le même ordre d'idées, on fait au monde colonial *Histoire à part*, renversant en négatif une certaine historiographie un peu trop élogieuse des conquêtes, après tout surprenantes par leur ampleur, d'un monde par un autre.

En ayant choisi ce titre d'*Introduction aux discours coloniaux*, j'ai voulu tout d'abord souligner la modestie du projet. Je ne prétends pas donner ici le fin mot sur la question mais ouvrir des perspectives de recherches dans un domaine très mal connu, et surtout méconnu, d'une méconnaissance parfois volontaire.

Montrer ensuite qu'il n'y a pas UN discours colonial, unique, monolithique, mais des discours, qui se développent dans différents champs du savoir, à l'intérieur desquels ils se problématisent et se démultiplient à nouveau. Il y a un discours colonial sur l'histoire, comme il y a un discours colonial sur la littérature ou un autre sur les civilisations exotiques, etc. Il faudra retrouver, à l'intérieur de ces champs, les logiques qui s'affrontent, les présupposés qui se fondent ou se défont.

Parler des discours coloniaux, c'est vouloir rendre compte des énoncés et des messages qu'ils véhiculent. Je ne me limiterai donc pas à des textes écrits par des écrivains ou auteurs professionnels, à la littérature au sens étriqué du terme. D'ailleurs, c'est, une fois encore, l'occasion de repousser les limites un peu étroites de la littérature telle qu'elle est considérée dans le monde scolaire et universitaire.

Je me dois enfin de préciser que le choix de mes perspectives m'imposait ce terme de discours. Ayant choisi de partir des contenus (la société coloniale, la gestion, le débat politique) je me suis vu contraint de recourir à ce mot plutôt qu'à celui de littérature qui impliquait une approche par le haut, consistant à rendre compte d'une cohérence propre aux énonciateurs plutôt qu'aux énoncés. Une telle approche ne pourrait s'envisager qu'en second lieu, après l'acquisition d'une certaine connaissance des débats et des contradictions et des faits coloniaux.